

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE**

Accès modifié pour le parc de la Croix

Rivière-du-Loup, le 29 juillet 2019 – La Ville de Rivière-du-Loup tient à informer la population que l'accès au parc de la Croix sera modifié dès le 5 août, en raison des travaux de réfection de la rue Sainte-Claire, entre le parc et la rue Bernier.

Il sera possible de profiter du panorama exceptionnel de ce site fort fréquenté, toutefois, les citoyens en voiture devront privilégier de se stationner à l'église Saint-Ludger, en passant par la rue Alexandre, via le chemin des Raymond, pour ensuite se rendre à pied au parc. Les piétons en provenance du centre-ville pourront, comme à l'habitude, emprunter l'escalier sur la rue Témiscouata pour accéder directement au parc de la Croix. La rue Sainte-Claire sera réservée exclusivement à la circulation locale.

Les travaux comprennent le renouvellement de la conduite d'aqueduc, l'implantation des réseaux d'égout pluvial et sanitaire distincts, ainsi que la réfection du pavage, des bordures et des trottoirs. Les opérations devraient se terminer à la fin octobre, à moins d'imprévus majeurs sur le chantier.

Nous vous remercions de votre collaboration et sommes désolés pour les inconvénients que cela peut occasionner. Heureusement, vous pourrez continuer d'admirer la ville se mariant au fleuve, du haut du parc de la Croix.

- 30 -

Source : Marie-Amélie Dubé, Conseillère
Service des communications
418 867-6706